

## Communication N° 13 - 2009 au Conseil communal

Séance du 24 juin 2009

### Résumé des objets traités en Municipalité du début avril à mi-mai 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité du début avril à mi-mai 2009.

#### Décision d'octroi de la naturalisation suisse et de la bourgeoisie de Pully - Séance d'audition du 10.3.2009

---

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme Elena Zetia, Mme et M. Evelyn Lum et Khing-Fong Lim, Mme et M. Hayat et Abderrahim Benkortbi, M. Alexis Vivero, Mme Lena Farneman ainsi que M. Claes Peter Andersson et leurs deux enfants Axel et Johan Andersson, à l'intention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la naturalisation.

#### Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)

---

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme Fernanda Loureiro de Sousa et ses deux enfants Joana et Flavio Loureiro de Sousa, Mlle Veronica Ravano, Marc Esteve, Steve Frison et Alexander Schell, à l'intention du Service de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la naturalisation.

---

## Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2ème génération (art. 22 LDCV) - Disposition transitoire jusqu'au 30.4.2010 (art. 53 LDCV)

---

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme Maura Del Valle et Mlle Sophie Laird à l'intention du Service de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

---

## Campagne de curage de collecteurs 2009 - Adjudication

---

La Municipalité a décidé de réaliser des travaux de curage, soit le nettoyage des collecteurs sensibles et du collecteur des rives du lac (estimés à environ CHF 60'000.00 TTC sur la base des travaux des années antérieures), et d'adjuger également les travaux de curage, après chantier, d'un certain nombre de tronçons (rte du Port, av. G. Guisan 19-29, ch. des Vosges, av. des Collèges Est notamment), pour un montant estimé à CHF 10'000.00 TTC.

---

## Participation du Canton à des charges communales de culture en 2009

---

Selon courrier du 6.4.2009 de Mme Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, une subvention de Fr. 100'000.- nous est octroyée pour l'année 2009, afin de favoriser la présentation de spectacles créés et interprétés par des artistes ayant de solides attaches professionnelles avec le Canton.

Ce montant nous sera versé comme suit:

- Fr. 50'000.- courant avril;
- Fr. 50'000.- le 15.9.2009.

---

## Audit sur l'état du Système de Contrôle Interne des Communes (SCI)

---

Selon courrier du 9.4.2009 de la Cour des comptes, cette dernière entreprend un audit sur l'état du contrôle interne dans douze communes de notre Canton qui ont accepté de se prêter à cet exercice, dont Pully. Il s'agit d'examiner le système de contrôle interne (SCI) et le processus d'évaluation des risques dans la perspective de la norme d'audit suisse 890 (vérification de l'existence du SCI). Cette norme est imposée pour la révision des comptes, dès l'exercice 2008, de nombreuses sociétés dont la taille est déterminée par des critères figurant dans le Code des Obligations.

Le but du SCI est essentiellement de protéger le patrimoine, de garantir la régularité de la tenue des comptes, d'assurer la présentation de rapports financiers fiables, de prévenir les erreurs, ainsi que les irrégularités, et de documenter les activités de contrôle. A noter que le dispositif cantonal en matière de finances communales n'impose pas actuellement aux communes de disposer d'un tel outil.

---

## **Commission de police**

---

La Municipalité a désigné le Commandant Dan-Henri Weber en qualité de Président de la Commission de police jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, soit pour la période du 1er mai 2009 au 30 juin 2011 et a confirmé la désignation du Lieutenant Jean-Claude Mangili en tant que remplaçant du Président de la Commission de police.

---

## **Prix de l'électricité: l'ECom prend connaissance du recours de swissgrid**

---

Selon un communiqué de presse du 21.4.2009, la Commission fédérale de l'électricité (ECom) a pris connaissance qu'un recours avait été déposé auprès du Tribunal administratif fédéral contre sa décision du 6.3.2009 concernant les tarifs du réseau de transport d'électricité. L'ECom ne désire pas se prononcer en public sur les passages contestés de sa décision, mais confirme que rien ne changera pour les tarifs 2009 des consommateurs finaux publiés le 1er avril par les gestionnaires de réseaux.

---

## **Convention de soutien conjoint entre la Ville de Pully, le Canton de Vaud, la Fondation Pro Helvetia et la Compagnie Linga**

---

La Municipalité a renouvelé la convention de soutien conjoint entre la Ville de Pully, le Canton de Vaud, la Fondation Pro Helvetia et la Compagnie Linga pour la période 2010-2012.

---

## **Travaux de rénovation et de modernisation dans les constructions et abris publics de la Ville de Pully**

---

La Municipalité a décidé de réaliser des travaux de révision et de modernisation des constructions et abris publics de Pully, pour un total de CHF 74'325.90.

---

## **L'ACI se calque sur les districts et poursuit sa modernisation**

---

Selon communiqué de presse du 30.4.2009 du Conseil d'Etat, ce dernier, pour poursuivre l'adaptation de l'Administration cantonale des impôts (ACI) au nouveau découpage territorial (10 districts), tout en maintenant un lien de proximité indispensable avec les 370'000 contribuables domiciliés dans le Canton, a décidé le renforcement de centres de compétences régionaux. A ce titre, le bureau d'Oron sera regroupé vers le chef-lieu du district de Lavaux-Oron.

Hotline téléphonique cantonale activée pour répondre aux questions de la population au sujet de la grippe porcine A H1N1, en service sept jours sur sept, de 8h00 à 22h00. Sur la base d'un arrêté du Conseil d'Etat, 10 collaborateurs de la Protection civile de la Ville de Pully sont sollicités pour répondre à la Hotline susmentionnée, à savoir 5 personnes de piquet le matin et 5 personnes de piquet le soir. A ce jour, on dénombre en moyenne 7 appels par jour sur cette ligne.

### **Demande de la Poste Suisse relative à l'installation, le remplacement et la suppression de diverses boîtes aux lettres au sein de la Ville de Pully**

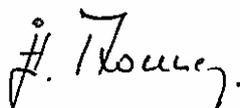
La Municipalité a pris acte de cette demande d'intervention et a donné un préavis favorable, sous réserve des droits des tiers.

### **Assainissement du bruit ferroviaire - Programme d'isolation acoustique des bâtiments**

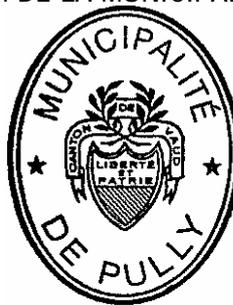
Selon communiqué de presse du 29.4.2009 du Conseil d'Etat, le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), sur mandat de l'Office fédéral des transports (OFT), va coordonner le programme d'assainissement du bruit ferroviaire relatif aux mesures d'isolation acoustique des bâtiments. Ce vaste programme prévoit l'isolation phonique de plus de 13'000 fenêtres. Il débutera par les communes du Chablais et devra se terminer à la fin de l'année 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Jean-François Thonney



La secrétaire



Corinne Martin

Pully, 14 mai 2009